



9 mai 2009

Réunion du conseil d'administration de l'Association des Mushers du Québec tenue à Trois-Rivières le 9 mai 2009,

Étaient présents: Marc De Repentigny
 Gilles Sagot
 Claude Lemire
 Bernard Saucier

absents: Belinda Paterson, Amélie Hardy et Jean-Marie Bélanger

Suite à la demande de Guy Dufour , Bernard Saucier le remplace comme membre du ca de l'AMQ.

Résolution 2009-05-01

proposé par Marc De Repentigny

Acceptation de l'ordre du jour.

secondé par Gilles Sagot

accepté à l'unanimité

Marc De Repentigny:

- Pour régler le problème des usines à chiots; une promesse du gouvernement libéral durant la campagne électorale. le gouvernement libéral a décidé de mettre sur pied un groupe de travail sur le bien-être animal.
- Remet aux membres du ca des copies des documents qui lui ont été remis lors des trois premières rencontres du groupe de travail sur le bien-être animal mis en place par le MAPAQ.
- Résume la procédure du comité sur le bien-être animal, de même que les propos et positions des membres de ce comité.

Résolution 2009-05-02

proposé par Marc De Repentigny:

Informers les membres de l'AMQ, des sérieux problèmes que pourraient représenter une nouvelle réglementation sur l'enregistrement de certains propriétaires de chiens projeté par le MAPAQ.

secondé par Bernard Saucier

accepté à l'unanimité

Il est convenu que Gilles communique avec Marc Lafontan afin qu'un premier signal d'alarme apparaisse sur le site du Village du Musher mentionnant les dangers d'une nouvelle réglementation tel que proposé par certains membres du comité (SPA , humane society, etc.) et que nous aurons besoin de chacun des mushers du Québec dans un avenir rapproché.

Les discussions ont principalement portées sur la stratégie à adopter face à une nouvelle réglementation sur la garde des chiens:

- Les propositions du comité ne régleront pas le problème des usines à chiots, ceux-ci continueront à opérer clandestinement.
- Il est convenu que les personnes qui font du tourisme de traîneaux à chiens devront se conformer à la nouvelle réglementation que le MAPAQ mettra en place, puisque le projet de règlement sur l'enregistrement de certains propriétaires de chiens (L.R.Q.. c. P-42) concerne toute activité commerciale.
- Nous devons trouver une argumentation solide pour que les mushers qui font uniquement de la compétition de traîneaux à chiens ou de la ballade ne soient pas contraints à se conformer à la nouvelle réglementation que le MAPAQ mettra en place, puisque le projet de règlement sur l'enregistrement de certains propriétaires de chiens (L.R.Q.. c. P-42) ne concerne que ceux qui en font une activité commerciale. Bernard saucier est mandaté pour organiser une rencontre avec le ca de la CACQ afin d'élaborer une stratégie.

Résolution 2009-05-03

proposé par Marc De Repentigny

Suite à la démission du président , il est proposé que le vice-président (Claude Lemire) assume la présidence par intérim jusqu'à l'assemblée générale prévue pour septembre.

secondé par Bernard Saucier

accepté à l'unanimité

Résolution 2009-05-04

proposé par Claude Lemire

Payer les comptes: Marc (photocopies) 114,32\$

secondé par Bernard Saucier

accepté à l'unanimité

Résolution 2009-05-05

proposé par Bernard Saucier

Que l'assemblée soit levée.

Claude Lemire, président par interim

Belinda Paterson, sec.-trés.